

Notice explicative

Comment compléter votre formulaire de demande ?

Celui-ci comporte plusieurs parties qui doivent être complétées, en fonction de votre situation.

- → Vous devez renseigner **OBLIGATOIREMENT**, quelle que soit votre situation :
 - La partie A, sur votre identité et vos informations personnelles (en bleu, pages 1 à 4);
 - La partie B sur votre vie quotidienne, vos besoins et vos attentes (en vert, pages 5 à 8);
 - La partie E sur l'expression de vos demandes de droits et de prestations (en vert pages 17-18).

Pensez à compléter toutes les rubriques sans oublier de **dater et signer** à la page 4, et d'indiquer votre **nom et prénom** en bas de chaque page.

> Situation scolaire :

Si vous avez besoin d'aide ou si votre enfant a besoin d'aide à l'école, vous devez aussi renseigner la partie sur la vie scolaire. C'est la **partie C** de couleur violette.



Situation professionnelle :

Si vous avez besoin d'aide pour trouver un emploi ou garder un emploi, vous devez aussi renseigner la partie concernant votre situation professionnelle. C'est la partie D en bleue.

Votre aidant familial :

La personne qui s'occupe de vous au quotidien a la possibilité d'exprimer sa situation et ses besoins en complétant la **partie F** de couleur bordeaux.

Dans le dossier de demande, vous trouverez des lignes de pointillés à la page 8. Vous êtes libre d'y inscrire ce qui est important pour vous. Vous pouvez aussi exposer les difficultés que vous rencontrez dans votre vie quotidienne.



Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT :

- Demande de CMI invalidité ou priorité / stationnement :
 - Justificatif de domicile
 - Justificatif d'identité
 - Certificat médical de moins d'un an
- Demande d'AAH / PCH Aide humaine :
 - Justificatif de domicile
 - Justificatif d'identité
 - Certificat médical de moins d'un an
 - RIB du demandeur
 - Dernier avis d'imposition

Depuis le 1er décembre 2019, le **CPR n'existe plus en première demande**. Il est supprimé au profit de la Majoration pour la Vie Autonome (MVA). L'attribution de cette prestation est étudiée automatiquement par la CAF ou la MSA.



Demande de RQTH :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Certificat médical de moins d'un an
- Fiche de poste

Demande de PCH aménagement du logement :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Certificat médical de moins d'un an
- Deux devis des travaux prévus
- RIB du demandeur
- Dernier avis d'imposition

Si vous êtes **locataire** : rajouter **l'autorisation du propriétaire** à effectuer les travaux.

Si vous êtes propriétaire : rajouter la taxe foncière.

• Demande de PCH Aide technique / aménagement du véhicule :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Certificat médical de moins d'un an
- Deux devis
- RIB du demandeur
- Dernier avis d'imposition

Si l'aménagement du véhicule concerne le **poste de conduite** : rajouter la copie de votre **permis aménagé** (à demander en préfecture).

Demande d'AEEH / Orientation en ESMS :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Certificat médical de moins d'un an
- Livret de famille



- Demande liée à la scolarité de votre enfant :
 - Justificatif de domicile
 - Justificatif d'identité
 - Certificat médical de moins d'un an
 - Livret de famille
 - Dernier GEVASCO

En cas de demande pour un majeur sous protection juridique, il est nécessaire de nous fournir également la notification de jugement.

Il en va de même en cas de **modification du représentant légal** lorsque la demande concerne une **personne mineure**.

Un dossier complet permet une évaluation dans les meilleurs délais.

- Une fois complet, votre dossier de demande peut être déposé :
 - À l'accueil pendant les horaires d'ouverture ;
 - Dans la boite aux lettres (hors horaires d'ouverture).
- Il peut également nous être envoyé par voie postale à l'adresse suivante :

MDPH de la Collectivité de Corse
Casa d'Aiacciu
Immeuble Castellani
Avenue du Mont Thabor
Quartier Saint Joseph
CS 80962
20700 Ajaccio Cedex 9

Désormais, vous avez la possibilité de déposer votre dossier en ligne : https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/20